



Si congé/décès : faxer le formulaire 62-100-182 « Déclaration de congé ou de décès d'un usager COVID-19 suspecté ou confirmé » à la direction de santé publique.

Si décès : suivre la procédure « Gestion des dépouilles d'usagers suspectés ou confirmés COVID-19 » (disponible sur le portail).

Mère ou père COVID-19 suspecté ou confirmé : Voir arbre « Prise en charge nouveau-né exposé à la COVID-19 (+) ».

*****Dépistage lors de l'aspiration nasopharyngée et oropharyngée** :

- Utiliser un tube Luki/spécimen trap pour récolter les sécrétions aspirées;
- Utiliser ces sécrétions aspirées pour faire le dépistage COVID : tremper et faire rotation dans les sécrétions aspirées avec l'écouvillon;
- Dépistage die, mais un dépistage (-) dans les derniers 48 h permet de ne pas appliquer de précautions additionnelles.

*Symptômes associés à la COVID-19 (Référez-vous au tableau « Définition d'un cas suspecté de COVID-19 » sur Laval en santé sous l'onglet « Registres et tableaux ».

Autres symptômes associés au nouveau-né :

- Léthargie
- Convulsion
- Hypotonie
- Pétéchies
- Anasarque
- Hépatosplénomégalie

****Précautions additionnelles « Aériennes-contact+ »**

- Blouse
- Gants
- Masque N95
- Protection oculaire
- Chambre en pression (-) avec porte fermée
- Matériel de soins dédié